

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 25 (1945)
Heft: 5

Rubrik: 3 assemblée générale de la Section de l'est

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE L'EST

La 3^e Assemblée générale de la Section de l'Est s'est tenue le 12 juin 1945 dans les locaux mis aimablement à sa disposition par la Chambre de Commerce de Besançon.

M. Henri Perrenoud, Président de la Section, souhaite la bienvenue aux personnalités présentes parmi lesquelles on remarquait notamment : M. Coulon, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Besançon et du Doubs, M. Raymond Dodane, Président du Syndicat de la Fabrique d'horlogerie de Besançon, M. André Lizon, Président de la Chambre Syndicale de Lunetterie de Morez, M. André Donat, Directeur du Centre technique de l'industrie horlogère, ainsi que M. Spycher, Consul de Suisse à Besançon, M. Paul de Perregaux, Président, et M. Gérard de Pury, Directeur général de la Compagnie.

Après adoption du procès-verbal et du rapport d'activité de l'année écoulée, dont on trouvera plus loin quelques extraits, l'assemblée ratifia les rapports du Trésorier et des Vérificateurs aux Comptes et procéda à la nomination de trois nouveaux Membres du Comité : MM. Marcel Alber, Louis Matile et Marcel Sagne.

A l'issue de la séance, M. Paul de Perregaux, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, vivement applaudi, fit preuve de ses brillantes qualités de conférencier en exposant à l'assemblée un rapport sur l'évolution des relations économiques franco-suisse.

Voici quelques passages extraits du rapport du Comité :

« 1944 a été la deuxième année d'activité de notre Section ; aussi le travail d'organisation et de mise au point s'est-il continué malgré une situation peu favorable.

« L'élargissement de notre circonscription qui, à côté des départements du Jura, du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, a vu se joindre les départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et des Vosges, a nécessité des prises de contact établies par notre Secrétaire permanent, M. Meyer, au cours de différents déplacements. Il s'est rendu successivement à Maïche et Charquemont, à Morez et Saint-Claude, à Beaune et Nuits-Saint-Georges.

Grâce à l'appui moral et matériel de ses membres, l'effectif de la Section, déjà accru de 86 au début de l'année par le rattachement des trois départements précités, est passé de 310 à 467 du 1^{er} janvier au 31 décembre 1944, soit une augmentation de 157 adhérents. »

RÉUNIONS DE LA SECTION

Afin de pallier aux difficultés que présentait une réunion du Comité de la Section, dont les membres sont domiciliés parfois fort loin de Besançon, il a été constitué un bureau composé de MM. Henri Perrenoud, Paul Boss, Robert Quartier et Maurice Gander, respectivement Président, Vice-Président, Trésorier et Secrétaire du Comité.

Le bureau s'est réuni sept fois au cours de l'exercice. Par l'envoi de procès-verbaux de séance les membres du Comité ont été tenus régulièrement au courant des mesures prises.

Par ailleurs, le Comité, bien que convoqué pour le 25 février — jour de l'Assemblée générale de 1944 — le 16 mai et le 22 décembre, n'a pu effectivement siéger qu'aux deux séances du premier semestre.

Les Présidents des Sections de Lyon, Marseille et Besançon ont eu l'occasion de se rencontrer

afin de mieux faire connaître les desiderata des sections régionales vis-à-vis du siège de la Compagnie. Le nouveau texte des statuts, accepté par l'Assemblée générale extraordinaire convoquée à Paris en juillet, en tient compte. Ce travail de longue haleine a été suivi pas à pas par les membres du bureau.

Notre Président s'est rendu à plusieurs reprises à Paris pour représenter la Section de l'Est au Comité de Direction et au Conseil d'Administration.

SECRETARIAT

Notre secrétariat, composé de son titulaire et d'une sténo-dactylo, s'est efforcé, tout en assurant les principales tâches administratives, d'élargir ses relations avec les différents organismes économiques de notre région, relations qu'il est de notre devoir de maintenir et d'intensifier.

Alors que quelques-uns de nos différents services restaient en veilleuse par suite des circonstances, ceux des renseignements, des interventions, de la représentation et des laissez-passer nous ont permis souvent, avec le concours des membres du Comité et de nombreux correspondants, de donner satisfaction aux requérants. L'augmentation des services demandés et rendus, l'accroissement du nombre de nos membres, sont certainement les meilleures preuves de la valeur de notre organisme.

DOCUMENTATION

Un effort tout particulier a été fait et sera poursuivi pour mettre à la disposition de nos Sociétaires toutes les revues techniques et industrielles suisses que des restrictions de toutes sortes empêchent de diffuser dans le public.

L'acquisition de la plupart des registres et annuaires commerciaux et industriels nous a permis de répondre sans attendre aux demandes de listes d'adresses.

La perspective d'agrandissement de nos bureaux

et la création d'un salon de lecture mettra plus à l'aise nos visiteurs qui, grâce à l'amélioration des moyens de transports, afflueront — espérons-le — à notre Secrétariat.

L'an dernier, le Secrétaire technique et le Chef des Services d'Information de notre Direction générale se sont fait entendre au cours de réunions d'information. Nous voulons espérer que le cycle de conférences présentées par les collaborateurs de notre siège ainsi que par d'éminents économistes pourra s'étendre et nous apporter souvent des renseignements précieux et circonstanciés puisés à bonne source.

CONCLUSION

Des rapports trimestriels sur la situation des principales industries de notre circonscription nous permettent de suivre pas à pas la lente mais appréciable évolution de la situation du commerce, de l'industrie et des transports en France, dont les efforts porteront bientôt leurs fruits en contribuant à une reprise saine et forte des échanges commerciaux entre France et Suisse.

Souhaitons que le rétablissement des transports et des possibilités de voyages resserrent les liens qui unissent les commerçants et industriels de nos deux pays, liens que certains avaient essayé — mais en vain — de rompre.

Cette nouvelle ère de paix laisse encore percevoir à l'horizon quelques nuages gris pour notre économie.

A nous d'associer nos efforts à ceux qui, par leur travail conscient et acharné, relèveront leur pays de la ruine où des années de guerre et d'occupation étrangère l'avaient plongé.

Besançon, le 15 juin 1945.

Chambre de Commerce Suisse en France
Section de l'Est

Le Président :

H. PERRENOUD.